

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 32 (1986)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** En bref...

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# EN BREF ...

## Objectif atteint !

Dans un précédent numéro du *Messenger Suisse*, nous avons souligné la nécessité dans laquelle nous étions de recueillir de nouveaux abonnements pour assurer, sur des bases non aléatoires, l'avenir de notre publication. Pareille campagne ne se fait pas sans investir, c'est-à-dire sans prendre un risque. Nous l'avons fait et nous avons gagné. Le chiffre des cinq mille abonnés est maintenant dépassé. Il assure une part de notre avenir. Mais il faudra le maintenir. A cet égard la date du renouvellement annuel d'un premier abonnement est toujours critique. Donc vous tous, amis du journal, continuez de le faire connaître, passez-le à vos amis qui aimeraient le recevoir, songez à faire cadeau d'un abonnement aux personnes isolées, demandez aux associations suisses dont vous êtes membres d'en faire encore mieux percevoir l'utilité et l'originalité. Nous l'avons déjà dit, c'est une œuvre de solidarité.

## Rendez-vous le 22 juin

La Fédération des Sociétés Suisses de Paris organise, comme à l'accoutumée, la commémoration annuelle de la Fête nationale suisse. Les Suisses de Paris et de la région parisienne se réuniront donc le 22 juin prochain pour célébrer la naissance de la Confédération. Cette manifestation de ferveur et d'amitié aura pour cadre le château de Châtenay-en-France où nous nous sommes déjà réunis l'an passé. Les installations qu'offre ce site et les perspectives de son parc de 27 hectares dû au paysagiste qui dessina les lacs du Bois de Boulogne sont particulièrement attrayantes. Le programme de la journée figure en page 5 du présent numéro. On y notera la participation - indispensable - de l'Union Chorale Suisse (merci, Président Fischer de

l'animer et de l'étoffer si bien) et celle, exceptionnelle, le L'Echo du Châlet, formation instrumentale du Cercle Suisse au Pays de Gex, que certains d'entre-nous connaissent déjà et dont ils ont pu apprécier le dynamisme et le talent. Elle vient nous rendre visite à Paris pour marquer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Cercle Suisse. M. Olivier Martin en est la cheville ouvrière : chef, instrumentiste et... arrangeur des pièces qui constitueront l'essentiel de l'aubade qui sera donnée à tous durant le pique-nique. L'Echo du Châlet comporte, parmi ses exécutants, un ancien dirigeant d'une des plus prestigieuses musiques militaires française, celle des Equipages de la Flotte. C'est à lui que reviendra, on s'en doute, l'honneur de diriger la Marseillaise lors de la partie officielle. Celle-ci comportera, outre l'allocution de l'Ambassadeur de Suisse en France, celles du représentant des autorités du Val-d'Oise et du Président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris. Le message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger sera lu par M. le Consul Conrad Marty. La restauration sera, l'expérience nous le prouve, de qualité et les prix à portée de tous : vingt francs les schübli, la raclette ou la viande des Grisons, qui dit mieux ? Enfin, les animations et les jeux seront, cette année, particulièrement étoffés : le tir, la loterie « où tout le monde gagne », un tournoi de ping-pong et le football pour tous organisé par l'Union Sportive Suisse qui, le matin, disputera un match amical avec une équipe locale. Tout ne sera pas que solennité agapes et distractions : nous nous recueillerons le matin en la chapelle de Châtenay pour cette cérémonie œcuménique traditionnelle qui nous rappelle que l'avenir du Pacte d'Alliance fut, il y a huit cents ans, placé entre les mains du Tout-Puissant.

## Service et amitié

Il y a, au sein de nos associations,

celles qui organisent et gèrent notre solidarité et celles qui, tout simplement, maintiennent notre amitié autour d'un sport ou d'une communauté d'origine. Toutes sont également louable et jouent leur rôle, là où il le faut et comme il le convient. Mais il y a aussi des associations de service. Sait-on assez que le Cercle Commercial Suisse de Paris (CCS) est responsable d'une école de langues où plus de 350 jeunes Suisses alémaniques sont venus, l'an passé, se perfectionner en français ? sait-on que cette école applique des méthodes originales et vivantes d'insertion dans la langue étrangère ? qu'on y enseigne pas seulement le français du haut de la chaire ou par le biais d'un quelconque « machin » audio-visuel, mais qu'on emmène les élèves sur un bateau de pêche breton, en usine ou dans des centres agricoles où ils seront bien obligés de communiquer avec des interlocuteurs qui ne connaissent à coup sûr pas la langue de Gottfried Keller ? Sait-on que, grâce à l'Office Fédéral de l'Artisanat et des Arts et Métiers (OFIAMT), un budget de près de 4 millions de francs français est administré rue des Messageries ? Sait-on également que les anciens élèves de l'Ecole se retrouvent annuellement pour un voyage en France, en liaison avec le corps enseignant, afin non seulement de se retrouver entre camarades mais aussi de maintenir et perfectionner leur acquis. Sait-on enfin que le Cercle est responsable d'un service de placement aux fins de stages en entreprises françaises de jeunes commerçants suisses : (233 placements réalisés en 1985 par M. Yves Burger qui, jusqu'à la fin de l'année eut la responsabilité de ce bureau... le seul bureau de placement étranger autorisé en France.

Ceux qui dirigent le CCS, nos amis Thürig, Leeman, Stutz et Strelbel, ainsi que le Directeur des cours, M. Brochard, méritent hautement notre reconnaissance.

P.J.